

RAPPORT ANNUEL 2017-2018

On fait tous partie de la recette



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches



Sommaire

Mot du président	1
Mot du directeur régional	2
Vue d'ensemble de la Fédération	3
Territoire de la Chaudière-Appalaches	4
Instances	5
Membres du conseil d'administration de la Fédération	6
Représentations	8
Comités internes	9
Réalisations par secteur d'activité :	
• Politiques et programmes agricoles	10
• Protection du territoire agricole, aménagement et environnement	12
• Valorisation et promotion de l'agriculture et de la profession	14
• Développement de l'agriculture	16
• Vie syndicale et communication avec les membres	18
• Main-d'œuvre agricole – Centre d'emploi agricole	20
• Prévention	22
Service de comptabilité et de fiscalité	23
Ressources au service des productrices et producteurs	24
Répertoire	26
Procédures des assemblées délibérantes en séance plénière	27

Dans le présent rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Crédit photo (page couverture)
Christyna Mérette

Crédit photos (intérieur du rapport)
François Gamache
Frédéric Poulin



Mot du président

Chères productrices,
Chers producteurs,

Une autre année bien remplie est déjà derrière nous. Vous constaterez en parcourant ce rapport annuel que votre Fédération régionale s'est impliquée dans de nombreux dossiers liés à la défense et à la promotion de l'agriculture.

J'aimerais d'abord souligner le cinquième anniversaire de notre Fédération régionale. Aujourd'hui, nous pouvons constater que nous formons une entité régionale qui nous ressemble et qui nous rassemble tous. Je tiens donc à rendre hommage à tous ceux qui ont travaillé à rendre cela possible.

Parmi nos grands enjeux se retrouve la réforme de la taxation foncière. Il reste encore du chemin à faire dans ce dossier préoccupant. En effet, les taxes des producteurs agricoles ont déjà doublé ces dernières années et doubleront encore d'ici 2020 si le nouveau gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires. C'est pourquoi nous avons relancé, à l'été 2018, la mobilisation par rapport à ce dossier.

Dans le cadre de la récente campagne électorale, les représentants de vos syndicats locaux et de votre Fédération régionale ont rencontré les candidats des divers partis politiques. Nous avons pu leur faire connaître davantage nos revendications et nos préoccupations.

Ce qui fait la force de notre Union, c'est tout ce travail de représentation auprès de nos élus, peu importe le palier de gouvernement, mais aussi auprès des diverses tables de concertation, comités régionaux, etc. Il s'agit de l'une des plus importantes tâches de vos administrateurs qu'il faudra poursuivre cette année, afin que l'agriculture demeure au cœur des préoccupations de nos communautés.

Pourquoi? Parce que les contraintes liées à notre profession tendent toujours à augmenter avec les années. Je fais ici référence aux nombreuses règles environnementales (milieux humides, moratoire sur les superficies en culture, etc.), mais aussi au bien-être animal, à la sécurité routière, etc. Nous avons ainsi rencontré les responsables du ministère de l'Environnement, les producteurs forestiers, les clubs de quadistes et motoneigistes, tout cela pour échanger sur la vision de chacun.

En ce qui a trait à la sécurité, un grand travail de prévention a été accompli ces dernières années, que l'on parle de sécurité sur nos routes ou de santé psychologique. Une vie perdue en est toujours une de trop et nous poursuivrons nos démarches en partenariat avec les organismes concernés.

La renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) se prolonge et n'était toujours pas complétée au moment de rédiger ces lignes. Rien n'est jamais acquis et il faut rester sur nos gardes, notamment dans le dossier de la gestion de l'offre.

C'est également le cas dans tout ce qui a trait à la protection du territoire. Certains élus municipaux souhaiteraient alléger la loi et le fonctionnement de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). L'UPA n'est pas contre le progrès, mais pas au prix d'amputer n'importe comment notre garde-manger collectif.

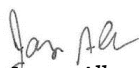
La sécheresse de l'été 2018 est d'ailleurs un autre événement qui nous rappelle combien nous sommes dépendants de nos terres et de la nature pour nous nourrir. Cela nous démontre aussi la force de notre groupe, car toutes les régions du Québec touchées par la sécheresse ont œuvré de concert pour s'assurer que les producteurs affectés aient accès à du foin et à des indemnités.

Il y a d'autres dossiers dont nous pouvons être fiers régionalement. Les PDZA mis en branle dans presque toutes nos MRC, ainsi que l'événement Savoir Affaires dans le sud du territoire, ont été de belles occasions de former des alliances avec le monde municipal et celui des affaires. Les retombées à venir de ces initiatives seront certainement à la hauteur des efforts qui y ont été investis.

Dans la même veine, mon prédécesseur a poursuivi sa tournée de soupers-conférences pour mieux faire comprendre les enjeux du monde agricole aux élus de Chaudière-Appalaches. Un nouveau partenariat avec une télévision communautaire, une présence plus structurée dans les expositions agricoles, diverses collaborations à la mise en valeur de nos produits, et j'en passe, ont toutes été des occasions de valoriser notre agriculture auprès du grand public.

En terminant, je tiens à féliciter l'ensemble des administrateurs et employés pour leur contribution à l'avancement des nombreux dossiers dont il est question dans ce rapport annuel.

Le Président,


James Allen

Mot du directeur régional



Des collaborations, une synergie

Ça bouge dans une année! Et 2017-2018 n'aura pas été moins active que d'autres années.

Pour une organisation démocratique comme la nôtre, l'implication des membres est à la base de nos actions, de nos résultats. Je profite de l'occasion pour souligner la contribution particulière de l'un d'eux, M. Paul Doyon, qui a été à la barre de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches depuis sa fondation et qui, aujourd'hui, poursuit son engagement pour le monde agricole en œuvrant à la Confédération de l'UPA. Ceci étant, la Fédération compte, à mon avis, sur son équipe d'élus qui a su, en cours d'année, assurer une relève fort dynamique permettant ainsi la défense et le développement des intérêts des producteurs et productrices agricoles de la Chaudière-Appalaches.

Par ailleurs, différentes réflexions ont été réalisées sur la pérennité et la diversité des services à offrir aux producteurs et productrices agricoles de la région.

Votre organisation a misé, d'une part, sur la continuité dans la consolidation des services en matière de comptabilité et fiscalité, de services-conseils en gestion des ressources humaines, de recrutement et de placement de main d'œuvre, en agroenvironnement, en support à la commercialisation... tous développés et accessibles à la Fédération.

D'autre part, il est apparu utile de voir à optimiser les énergies investies dans différentes offres de services. En ce sens, suite aux différents échanges avec les partenaires du milieu, diverses collaborations se sont développées :

- avec la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA), en rendant disponible un espace de travail pour le coordonnateur de l'organisme;
- avec le Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA), où un partenariat est apparu de plus en plus pertinent pour maintenir et développer l'expertise dans la région, le tout en complémentarité;
- et enfin, en accueillant l'agente interrégionale de la Fédération de la relève agricole du Québec dans nos locaux.

Nul doute que ces collaborations contribueront à générer une synergie dans notre milieu au bénéfice des productrices et producteurs agricoles de la région.

Ce rapport se veut un tour d'horizon des démarches réalisées durant l'année. Elles sont nombreuses... mais combien stimulantes pour les gens qui vous accompagnent!

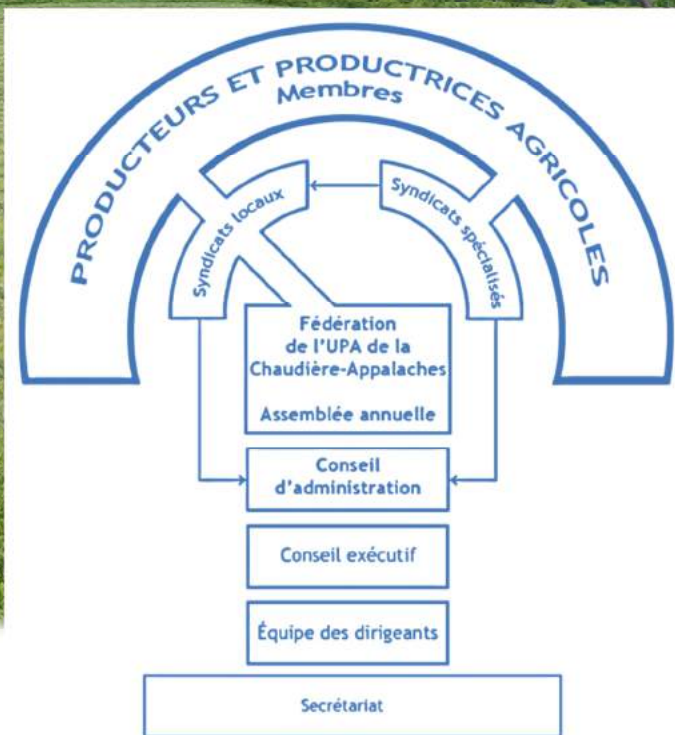
Le directeur régional,


Roch Poulin

Vue d'ensemble de la Fédération

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, particulièrement de :

- Regrouper les syndicats de producteurs agricoles de son territoire;
- Coordonner l'action et les activités de ses syndicats affiliés;
- Étudier les problèmes relatifs à la profession agricole;
- Surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.



La direction de la Fédération voit, de concert avec les instances, à la coordination générale des activités de l'Union en Chaudière-Appalaches. Ainsi, elle assume le secrétariat, la trésorerie, la gestion du personnel et fait le suivi des dossiers syndicaux avec les responsables de secteurs des services syndicaux.

Dans l'exécution de leurs mandats, le conseil d'administration et le conseil exécutif délèguent l'étude de différents dossiers à des comités de travail (voir page 9).

Soulignons qu'au cours de l'année, l'évaluation des besoins de la Fédération en regard des locaux a été confiée à un comité ad hoc, lequel a recommandé au conseil exécutif de procéder à l'agrandissement de l'édifice de Saint-Georges, de même que l'utilisation de l'option de location d'une superficie additionnelle du local à Sainte-Marie.

Nos sincères remerciements

à M. Pierre Giguère, qui a pris sa retraite en septembre 2017, pour tout le travail accompli au cours des 36 dernières années dans les dossiers d'aménagement, environnement et zonage, ainsi qu'à titre de directeur régional adjoint.

Tout au cours de ces années, il a su saisir la complexité des dossiers qui lui ont été confiés, communiquer les particularités qu'ils sous-tendaient, fournir des conseils stratégiques aux instances, et ce, toujours avec le sens de l'éthique.

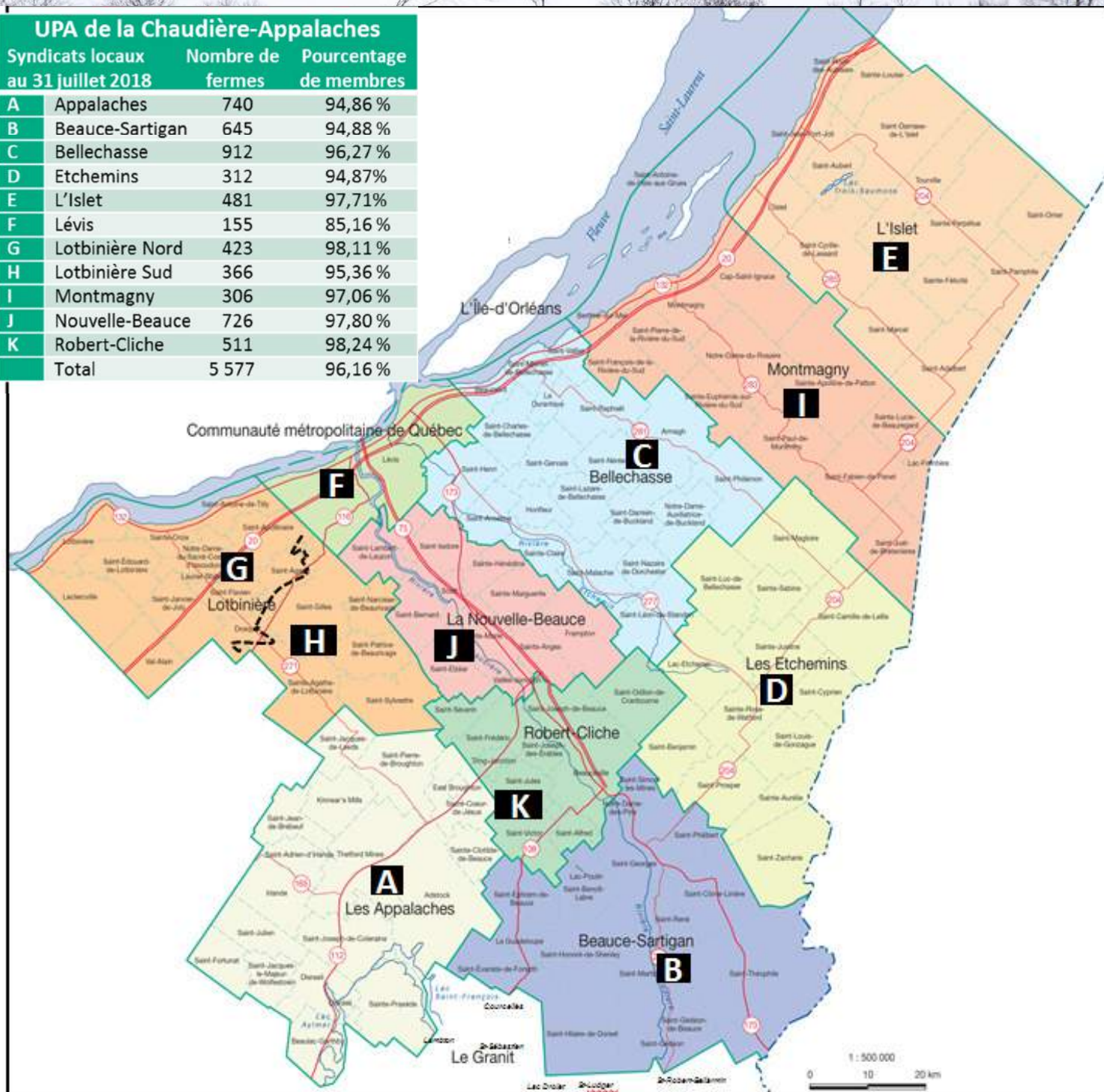
Bonne retraite Pierre !



Territoire de la Chaudière-Appalaches



UPA de la Chaudière-Appalaches		
Syndicats locaux au 31 juillet 2018	Nombre de fermes	Pourcentage de membres
A	Appalaches	740 94,86 %
B	Beauce-Sartigan	645 94,88 %
C	Bellechasse	912 96,27 %
D	Etchemins	312 94,87%
E	L'Islet	481 97,71%
F	Lévis	155 85,16 %
G	Lotbinière Nord	423 98,11 %
H	Lotbinière Sud	366 95,36 %
I	Montmagny	306 97,06 %
J	Nouvelle-Beauce	726 97,80 %
K	Robert-Cliche	511 98,24 %
Total	5 577	96,16 %



Instances

L'assemblée générale annuelle a les pouvoirs les plus étendus et est la principale instance de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits. Elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux règlements. Elle nomme l'expert-comptable. Elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets. Elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 23 octobre 2017, à Scott, en présence de 184 délégués et d'une quarantaine de participants, producteurs, productrices, intervenants et journalistes.

Elle a procédé à l'adoption de onze résolutions, dont dix ont été transmises à la Confédération et une orientation concernant le prolongement du plan de financement de l'Union. On a vu à la reconnaissance des fermes hôtes de la journée Portes ouvertes 2017, de deux administrateurs ayant 50 ans de vie syndicale, à la remise de la bourse du Collectif de formation agricole et à une mention spéciale aux gagnants « mérite agricole » en Chaudière-Appalaches.

L'assemblée a procédé à l'élection des trois dirigeants, laquelle a lieu tous les deux ans. Suite à la période de mises en candidature, la Commission électorale n'ayant reçu qu'une seule candidature à chacun des postes, M. Paul Doyon a été élu au poste de président, M. James Allen au poste de 1^{er} vice-président, et M. Jean-Lambert au poste de 2^e vice-président.

En décembre 2017, M. Paul Doyon a été élu au poste de 2^e vice-président de l'UPA au niveau provincial. Étant donné que, selon les règlements en vigueur, M. Doyon ne pouvait occuper son poste de président de la Fédération régionale, le conseil d'administration de la Fédération a accepté la cascade aux différents postes prévue aux Règlements, à savoir le 1^{er} vice-président, M. James Allen, devient président, le 2^e vice-président, M. Jean Lambert, devient 1^{er} vice-président, et a procédé à l'élection, par et parmi les membres du conseil d'administration, pour le poste de 2^e vice-président auquel M. Sylvain Bourque a accédé.

L'équipe des dirigeants, composée du président et des deux vice-présidents, voit aux affaires courantes de la Fédération.



Sylvain Bourque, 1^{er} vice-président; James Allen, président; Jean Lambert, 2^e vice-président

Au cours de cet exercice financier, elle s'est réunie à quatorze reprises.

Le conseil d'administration s'occupe de la direction générale de la Fédération et voit au suivi des décisions de l'assemblée générale. Il statue sur les recommandations des comités de travail auxquels il confie différents mandats.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à sept reprises au cours de la période du 1^{er} août 2017 au 31 juillet 2018, dont une réunion élargie tenue dans le secteur des Appalaches en mars.

Nos remerciements aux administrateurs qui ont terminé leur mandat au cours de la dernière année : MM. Paul Doyon (président), Jean-François Morin (lait), Alain Talbot (MRC de Montmagny, Mario Leclerc (autres productions végétales), Simon Breton (porc), Carol Fortin (Érabeauce), Luc Goulet (acériculture), Yvan Lessard (Dorchester), François Méthot (maraîchers), Mme Caroline Pelletier (autres productions animales).

Le conseil exécutif administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives et, d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de sa charge et respectent les règlements de la Fédération.

Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Le conseil exécutif s'est réuni à sept reprises au cours de la dernière année.



1^{er} rang Roch Poulin, sec.; Sylvain Bourque, 2^e vice-prés.; James Allen, prés.; Jean Lambert, 1^{er} vice-prés.; Geneviève Lapointe, dir. adj.; 2^e rang Daniel Samson; Bertrand Bédard; Éric Cliche; Frédéric Marcoux (absent)

Membres du conseil d'administration de la Fédération au 31 juillet 2018

	PRÉSIDENT James Allen Saint-Anselme Chaudière-Appalaches		Robert Beaumont Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud MRC de Montmagny
	1^{er} VICE-PRÉSIDENT Jean Lambert Lévis Chaudière-Appalaches		Michel Beausoleil Saint-Jean-Port-Joli Autres productions végétales
	2^e VICE-PRÉSIDENT Sylvain Bourque Saint-Théophile Chaudière-Appalaches		Ghyslain Bélanger Saint-Édouard-de-Lotbinière Grains
	Bertrand Bédard Membre exécutif Saint-Patrice-de-Beaurivage Bovin		Guylaine Bergeron Saint-Isidore Agricultrices
	Éric Cliche Membre exécutif Vallée-Jonction Bois		Rémi Busque Saint-Simon-les-Mines Relève
	Frédéric Marcoux Membre exécutif Sainte-Marguerite Nouvelle-Beauce		Bruno Cyr Saint-Elzéar Lait
	Daniel Samson Membre exécutif Saint-Narcisse-de-Beaurivage Lotbinière-Sud		Cavila Dubé Lévis Maraîchers

	Richard Fleury Sainte-Rose-de-Watford Des Etchemins
	Bertrand Gagné Saint-Pierre-de-Broughton Des Appalaches
	Keven Groleau Vallée-Jonction Volaille
	Pascal Leclerc Saint-Martin Beauce-Sartigan
	William Lemelin Saint-Raphaël Bellechasse
	Francis Lessard Saint-Jean-de-Brébeuf Acéricole
	Jacques Maheux Beauceville Autres productions animales
	Michel Maheux Beauceville Robert-Cliche

	Charles Paquet Lévis (Saint-Nicolas) Lévis
	Denis Paquet Sainte-Croix Lotbinière-Nord
	Steve Pelletier Saint-Aubert L'Islet
	Louis-Philippe Roy Saint-Michel Porc
	Evans Veilleux Saint-Benoît-Labre Fermes de petite taille
	Roch Poulin Directeur régional et secrétaire de la Fédération
	Geneviève Lapointe Directrice régionale adjointe



Représentations

Pour maintenir un lien entre les producteurs et leur milieu, les représenter, défendre leurs intérêts, développer des projets collaboratifs ou obtenir des informations qui les concernent, des représentants de l'UPA de la Chaudière-Appalaches siègent à différents comités et conseils d'organismes.

Au 31 juillet 2018, la Fédération régionale a été représentée au sein des comités et organismes suivants :

EN RÉGION

Comité multipartite sur la gestion des fumiers et l'agriculture durable en Chaudière-Appalaches

James Allen, Jean Lambert, Sylvain Bourque, Sylvain Milot

Rencontres régionales UPA/MAPAQ/FADQ

James Allen, Jean Lambert, Sylvain Bourque, Roch Poulin, Geneviève Lapointe

Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)

James Allen, Sylvain Bourque

UPA – CISSS

James Allen, Frank St-Pierre

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Jean Lambert, Simon Breton

Centre régional d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches (CRÉA)

Jean Lambert

Collectif régional en formation agricole de la Chaudière-Appalaches (CRFA)

James Allen

Conseil d'établissement du Centre de formation agricole de Saint-Anselme

James Allen

Table sur la faune

Jean Lambert

Comité coopératif régional Québec-Appalaches

Sylvain Bourque

Le Pré, coopérative de solidarité

Sylvain Bourque

Groupe de concertation sur l'agrotourisme

Michel Beausoleil

Conseil régional des partenaires du marché du travail Emploi Québec Chaudière-Appalaches

Roch Poulin

À LA CONFÉDÉRATION

CONSEIL GÉNÉRAL

- James Allen
- Jean Lambert

COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL DE L'UPA

James Allen

- Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre
- Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural
- Table de travail sur la mise en marché

Jean Lambert

- Table de travail sur la fiscalité municipale agricole, l'aménagement du territoire et le développement régional

ORGANISMES EXTÉRIEURS

James Allen

- Agri-Traçabilité Québec inc. (ATQ) (MAPAQ-UPA)

DÉLÉGATION AUPRÈS D'ORGANISMES APPARENTÉS

James Allen

- AGRICarrières - Comité sectoriel de la main-d'œuvre de la production agricole

Hervé Dancause

- UPA Développement international (UPA DI)



Comités internes 2017-2018

CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION

James Allen, président
Jean Lambert, 1^{er} vice-président
Sylvain Bourque, 2^e vice-président
Bertrand Bédard
Éric Cliche
Frédéric Marcoux
Daniel Samson
Geneviève Lapointe, dir. adj.
Roch Poulin, dir. rég., secrétaire

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Daniel Samson, président
Robert Beaumont
Guylaine Bergeron
Denis Paquet
Anthony Morin, CPA, CMA, secrétaire

COMITÉ VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS

James Allen, président
Robert Beaumont
Rémi Busque
Bertrand Gagné
Michel Maheux
Denis Paquet
Geneviève Lapointe, dir. adj.
Frédéric Poulin, secrétaire

COMITÉ D'AMÉNAGEMENT, DE ZONAGE ET D'ENVIRONNEMENT

Jean Lambert, président
James Allen
Ghyslaine Bélanger
William Lemelin
Louis-Philippe Roy
Daniel Samson
Sylvain Milot, aménagiste et secrétaire

COMITÉ DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Sylvain Bourque, président
Michel Beausoleil
Cavila Dubé
Jacques Maheux
Charles Paquet
Roch Poulin, dir. rég.
Marc-Antoine Parent, secrétaire

COMITÉ MAIN-D'ŒUVRE CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

Jean Lambert, président
Éric Cliche
Bruno Cyr
Pascal Leclerc
Francis Lessard
Frédéric Marcoux
Evans Veilleux
Maxime Bolduc-Poulin
Johanne Gagnon, secrétaire

COMITÉ DE PRÉVENTION

James Allen, président
Bertrand Bédard
Guylaine Bergeron
Richard Fleury
Keven Groleau
Steve Pelletier
Frank St-Pierre, secrétaire

COMITÉ DES RÉSOLUTIONS

James Allen, président
Jean Lambert
Sylvain Bourque
Un membre des syndicats locaux :
Daniel Samson
Un membre des groupes spécialisés :
Bertrand Bédard
Geneviève Lapointe, directrice adjointe
Roch Poulin, dir. rég., secrétaire



Au cours de l'année, chacun des comités de travail a continué le travail pour atteindre les cibles et les orientations priorisées par l'Assemblée générale annuelle de votre Union en Chaudière-Appalaches du 20 octobre 2016.

Nous vous présentons ci-après la synthèse des actions réalisées par les comités de travail, lesquels ont identifié les moyens pour donner les suites attendues.

Politiques et programmes agricoles

Les représentants de la Fédération régionale apportent une contribution proactive aux démarches de l'Union et de partenaires pour l'accès à des politiques et programmes répondant aux intérêts économiques et sociaux des productrices et producteurs agricoles et forestiers de la région.

1- Maintien d'un encadrement légal et réglementaire donnant à nos outils collectifs de mise en marché collective et de la gestion de l'offre les moyens d'être performants

- Dans le cadre de la renégociation de l'ALÉNA, les fédérations membres de la Coalition GO5 et la relève agricole en sont venues, au cours des derniers mois, à l'intensification de leurs représentations auprès des élus et elles comptent sur leur appui pour maintenir intégralement la gestion de l'offre.



2- Des programmes de sécurité du revenu assurant la stabilité à long terme des entreprises et l'occupation du territoire

- Le bilan des activités régionales de La Financière agricole du Québec (FADQ) a été présenté aux représentants de la Fédération. Ce fut l'occasion de faire part de nos préoccupations sur la sécurité du revenu. Lors de cette rencontre, quelques nouveautés ou bonifications en assurance et protection du revenu ont été soulignées par la FADQ.
- Une initiative fédérale-provinciale issue d'Agri-relance est venue en aide aux entreprises agricoles affectées par les épisodes exceptionnels de grêle en 2017. Le budget total est de 13 M\$. Les gouvernements ont estimé qu'environ 1 300 producteurs ont potentiellement été affectés par la grêle sur l'ensemble du Québec.
- Le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Lessard, a procédé à l'annonce d'un investissement de 95 M\$ pour la mise aux normes des entreprises agricoles en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique.
- Dans la région de la Chaudière-Appalaches, les secteurs de Bellechasse, Montmagny et L'Islet ont été les plus durement touchés par la sécheresse, même si la FADQ a procédé au versement d'une avance au programme d'assurance récolte (ASREC) foin tôt en saison. Des négociations sont en cours pour apporter des correctifs vu que le captage des pertes ne reflète pas la réalité dans certains secteurs.



3- La mise en place d'un régime de taxation foncière particulier assurant la compétitivité et la rentabilité des entreprises agricoles et forestières

- Depuis 2005, les agriculteurs du Québec lancent un cri d'alarme au gouvernement concernant le programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA). Non seulement aucune solution durable n'a été mise en place pour éviter le transfert du fardeau fiscal vers les entreprises agricoles, mais depuis 2007 les taxes foncières du secteur agricole ont presque doublé, passant de 35,7 M\$ à 62 M\$.

L'Union demande au gouvernement une réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles. Rappelons que si rien ne change, il est prévu que les taxes des producteurs agricoles doubleront encore d'ici 2020.

C'est pourquoi la Fédération a invité tous les producteurs agricoles qui se sentent préoccupés par cette situation à signer notre pétition en ligne sur notre site Internet.

- Dans un contexte prébudgétaire et préélectoral, l'UPA lançait récemment l'opération « J'appuie mon agriculture, j'appuie ma forêt ». De nombreux députés ont été rencontrés à l'Assemblée nationale, dont la majorité de ceux de Chaudière-Appalaches.



Les principaux sujets abordés avec les députés de la région ont été les milieux humides, la taxation foncière, l'importance d'investir en agriculture et la Loi sur les producteurs agricoles.

4- L'accessibilité en région à des services-conseils non liés, à prix compétitifs, offerts par des conseillers ayant une expertise qui contribue au développement, à la consolidation et à la pérennité des entreprises agricoles et forestières

- La Fédération de l'UPA et le Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA) collaborent officiellement, depuis le 4 juin dernier, à la poursuite de l'offre de services-conseils, permettant ainsi d'accompagner les producteurs et la relève agricole dans leur processus de transfert d'entreprises.
- Offerts depuis plus de 20 ans par le CRÉA, ces services-conseils le seront dorénavant en partenariat et feront partie de l'ensemble de l'offre de services disponibles régionalement à l'UPA incluant le SCF Chaudière-Appalaches Inc. (comptabilité et fiscalité), le Centre d'emploi agricole, la Mutuelle de prévention, l'aménagement du territoire, l'environnement, la commercialisation des produits, la vie associative, la formation professionnelle et le développement régional.

5- La concertation des acteurs régionaux en matière de développement durable en vue de favoriser une approche d'accompagnement du ministère concerné

- La Ville de Québec a informé la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches de son projet de construction d'une usine de biométhanisation. L'usine devrait être en opération à partir de 2022. La Ville cherche actuellement des débouchés dans la région de Chaudière-Appalaches pour le digestat qui y sera produit, ainsi que pour des boues déshydratées qui seront disponibles dès cet automne.

La Fédération se questionne sur les impacts de l'arrivée d'un important volume d'éléments fertilisants dans la région. Elle a amorcé une réflexion à ce sujet avec les clubs-conseils de la région, avant que les producteurs agricoles ne soient rencontrés par la Ville de Québec.

6- L'implication en matière de sécurité routière afin de régler les problématiques particulières à la pratique de l'agriculture

- Dans le cadre de son baccalauréat en sciences infirmières de l'Université du Québec à Rimouski, Campus de Lévis, Mme Caroline Leboeuf a réalisé un projet d'intervention en éducation à la santé portant sur la sécurité routière. Mme Leboeuf a ciblé les besoins de prévention et de promotion concernant les risques encourus au partage de la route pour ensuite créer une formation adaptée sur le sujet.
- En novembre dernier, plus d'une quarantaine de producteurs et étudiants de l'ITA du Campus de La Pocatière ont répondu à l'invitation des syndicats locaux de la MRC de Montmagny et de L'Islet à un atelier de prévention. Lors de cet atelier, une agente de la Sûreté du Québec a rappelé les principaux règlements qui entourent le Code de la sécurité routière pour le monde agricole, en ajoutant un volet sur la prévention de l'alcool, de la drogue et de la fatigue au volant.
- Dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière, notre Fédération a fait une demande d'aide financière adressée au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour deux projets :

- *Panneau pour chantier agricole lors des travaux agricoles*

L'analyse de notre projet montre qu'un panneau de signalisation routière doit préalablement être approuvé par le Ministère, ce qui n'est pas le cas présentement. Une demande de normalisation de ce panneau a été adressée à la Table de normalisation. Lorsque toutes les étapes auront été franchies avec succès, il faudra soumettre à nouveau notre projet pour la demande d'aide financière.



- *Pancarte de sensibilisation dans les MRC pour la circulation agricole sur la voie publique*

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est en pourparlers avec les représentants de l'UPA pour uniformiser une campagne de sensibilisation pour l'ensemble du territoire.

7- L'accessibilité en région à des activités de formation professionnelle en agriculture qui répondent aux besoins des productrices et producteurs, de la relève et de la main-d'œuvre agricole



- Au bilan régional cette année, 146 formations furent recensées, totalisant 2 767 heures de cours.
- Un peu plus de 1 850 producteurs, relèves et employés agricoles ont participé à l'une ou l'autre de nos formations. Il s'agit d'une légère croissance.
- Emploi-Québec a consacré une enveloppe de 112 522 \$ à la formation continue dans la région, et les investissements totaux en formation continue, incluant l'apport des producteurs eux-mêmes, tournent autour des 500 000 \$.
- L'acériculture et la foresterie sont demeurées les sujets de formation les plus courus.
- Parmi les faits marquants, l'engouement pour la formation *Espagnol pour l'agriculture* est indéniable avec 6 groupes (5 en ligne et un en classe), 180 heures et 74 participants.
- De plus, grâce à de nombreux partenaires, nous avons réussi à déployer la formation *Jeunes trayeurs* auprès de 9 groupes (8 cohortes de jeunes et une cohorte d'adultes), soit plus de 100 personnes des quatre coins de la région. Plusieurs de ces participants comptent maintenant parmi les candidats disponibles à temps partiel au Centre d'emploi agricole.
- La région peut toujours compter sur des partenaires en formation impliqués : les commissions scolaires de la Beauce-Etchemin et des Appalaches, les cégeps de Lévis-Lauzon et Beauce-Appalaches, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, le Centre de formation agricole de Saint-Anselme et l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière.



8- Des infrastructures et services publics en milieu rural répondant aux besoins des productrices et producteurs

- Les représentants des producteurs agricoles et forestiers du territoire des Appalaches et de Beauce-Sartigan ont été rencontrés par ceux d'Hydro Québec pour le projet de construction d'une nouvelle ligne entre le Québec et le Maine. Hydro Québec entretient aussi des contacts avec le monde municipal concerné par les tracés à l'étude. Si le projet se concrétise, la construction n'aura pas lieu avant 2021.

9- Favoriser un environnement stimulant l'établissement d'une relève diversifiée partout sur notre territoire

- La Fédération a parrainé un stage étudiant dont le mandat était d'identifier les facteurs de succès et les défis liés au processus de transfert d'entreprises agricoles, dans l'objectif de mieux répondre aux besoins des producteurs. Le rapport produit constitue une source d'information pour les professionnels du milieu qui désirent se concerter en matière de transfert et aussi optimiser les ressources actuellement disponibles.

Protection du territoire agricole, aménagement et environnement

Les diverses dispositions réglementaires et interventions sur le territoire en matière de protection du territoire agricole, d'aménagement et d'environnement doivent permettre la consolidation et le développement des activités agricoles en tenant compte des particularités régionales.

1- Veiller à ce que l'application de toutes dispositions réglementaires et toutes interventions sur le territoire agricole répondent aux attentes du milieu agricole en formulant les recommandations à cet effet

- Dépôt d'un mémoire sur le Projet de règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale (RRAMDCME).
- Participation à deux rencontres d'information (Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Georges) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur le RRAMDCME.
- Organisation de rencontres avec les trois syndicats des producteurs forestiers ainsi que la Fédération des clubs de motoneigistes et la Fédération des clubs quads afin de partager l'information sur la nouvelle loi sur la conservation des milieux humides.
- Offre de services et surveillance agronomique.
- MRC de Lotbinière et MRC de L'Islet : discussions en vue de modifier le schéma d'aménagement afin d'adapter la réglementation en vue du bien-être animal.
- Pendant quatre semaines, soit du 23 avril au 30 mai, pour un total de 1 685 heures et 548 interventions, plus de 35 000 kilomètres ont été parcourus par les 12 effaroucheurs afin de surveiller les champs des producteurs, et ainsi réduire les dommages. Les oies étaient plus nombreuses sur les terres agricoles situées à Lotbinière, Montmagny et Cap-Saint-Ignace. Durant la plus forte période, soit à la mi-mai, plus de 50 000 oies blanches ont été observées. Aussi, les effaroucheurs ont remarqué davantage de bernaches dans les champs et certains groupes semblaient vouloir s'attarder dans notre belle région. Le service d'effarouchement est rendu possible grâce au *Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole*.



Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec



2- Analyser toutes nouvelles dispositions réglementaires relatives aux activités agricoles

- Veille stratégique pour toutes nouvelles législations et réglementations en vigueur :
 - RRAMDCME (Milieux humides);
 - Projet de règlement sur l'atteinte des milieux humides et hydriques;
 - Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement;
 - Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la CPTAQ (Article 80 LPTAA);
 - Nouvelles Orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT).

3- Informer les productrices et producteurs de l'impact de toutes nouvelles dispositions, politiques, réglementations et interventions en matière d'aménagement du territoire sur les activités agricoles et forestières et les problèmes de cohabitation entre les usages agricoles et non agricoles qui pourraient en découler

- MRC Des Etchemins : formation sur le zonage et les demandes à portée collective.
- Capsules au Conseil d'administration de la Fédération sur la nouvelle Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques et sur les nouvelles Orientations gouvernementales en matière d'aménagement (OGAT).
- L'Islet : séances d'information sur la berce du Caucase offertes aux producteurs agricoles et aux propriétaires qui sont aux prises avec cette plante envahissante nuisible.
- La 19 avril dernier, au Cégep Beauce-Appalaches, s'est tenue la deuxième édition de l'Expo Vert un monde durable, sous le thème du développement durable. L'événement était une initiative du Comité environnement responsable du Cégep.



À cette occasion, la Fédération régionale a tenu un kiosque afin de présenter le projet Agriculmat : des fermes adaptées pour le futur. Notre présence a permis de répondre à certaines questions des citoyens sur la réglementation et de les informer sur les efforts réalisés par le milieu agricole québécois au cours des dernières années afin de s'adapter aux différentes exigences environnementales.



- Participation au projet Agriclimat qui vise à favoriser l'adaptation des fermes aux changements climatiques. Il consiste à documenter les changements climatiques anticipés à l'horizon 2050 susceptibles d'influencer l'agriculture québécoise, à transmettre l'information et à interpeller les producteurs agricoles et les intervenants dans la recherche de solutions.

Jusqu'à maintenant, un groupe de travail régional (GTR) composé de producteurs et d'intervenants du milieu a été formé. Le GTR s'est rencontré à deux reprises, le 2 novembre 2017 et le 19 mars 2018, afin de valider le portrait des changements climatiques, d'identifier les enjeux régionaux, puis, de valider et prioriser les menaces et opportunités.

Cinq formations ont eu lieu pour les agronomes et les agents syndicaux qui coordonnent les activités dans la région.

De plus, deux webinaires offerts à tous ont été présentés et sont toujours disponibles au <http://agriclimat.ca/webinaires>

- Webinaire 1 : Que nous réserve le climat du futur?
- Webinaire 2 : L'impact économique des changements climatiques en agriculture.

Six ateliers sont prévus pour cet automne afin de présenter aux producteurs le portrait, le diagnostic et la priorisation des menaces et opportunités. Ils pourront également valider le contenu et ajouter les éléments nouveaux provenant de leur expérience et connaissance du milieu.

Le projet prendra fin avec la tenue d'un forum régional en 2019.

4- Influencer les différents intervenants concernés et faire les représentations nécessaires pour assurer et défendre l'intérêt des productrices et producteurs

- Syndicat de l'UPA de Lévis : mise en demeure à RABASKA pour faire respecter l'entente signée en 2013 et faire des démarches conjointes auprès du gouvernement dans le but de réinclure en zone verte les terres de RABASKA.
- Suivi, par la Fédération, en vue de l'implantation du Programme ALUS (Alternative Land Use Services) dans la région de la Chaudière-Appalaches.



- Syndicat de l'UPA de Lotbinière-Sud : deux rencontres avec l'équipe du Ministre de l'Agriculture, M. Laurent Lessard, afin de sensibiliser le Ministère aux problématiques agricoles en lien avec la loi sur la conservation des milieux humides et sur le projet de réglementation sur les études d'impact environnemental.
- Syndicat de l'UPA de Bellechasse : sortie médiatique sur les Orientations préliminaires concernant les demandes d'exclusion de la MRC.
- Syndicat de l'UPA de L'Islet : intervention auprès de la MRC afin de modifier le Règlement régional relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées.
- Syndicat de l'UPA des Etchemins : représentations auprès des conseils municipaux dans le cadre des PDZA.
- Participation à la mise en œuvre des PDZA dans les MRC concernées et la Ville de Lévis.



MRC de Montmagny - activité de consultation dans le cadre de l'élaboration de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Participation de plus de 50 personnes (producteurs agricoles, élus et représentants d'organisations touristiques, environnementales et de développement).



Valorisation et promotion de l'agriculture et de la profession

La valorisation de l'agriculture passe par une présence physique et médiatique dans le milieu.

1- Augmenter la présence de l'agriculture dans les écoles

Bien que peu de demandes en la matière nous aient été formulées en 2017-2018, la Fédération régionale demeure toujours disponible pour déléguer des administrateurs et ambassadeurs dans les écoles, que ce soit dans le cadre du programme pédagogique de l'Union *Je cultive ma citoyenneté*, dans celui de journées carrières, ou encore du nouveau programme *Les Brigades culinaires*.

2- Exposer la réussite et l'impact économique des entreprises agricoles, ainsi que les moyens pour en préserver la pérennité

Différentes initiatives ont permis de démontrer le dynamisme de notre agriculture au cours de l'année, dont entre autres :

Portes ouvertes

Neuf fermes de la région ont participé à la Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec en septembre 2017, ce qui a permis à plus de 13 400 personnes de mieux connaître notre agriculture.



Soupers-conférences

La série de soupers-conférences lancée en 2016-2017 s'est poursuivie en 2017-2018. Le but de ces soirées animées par M. Paul Doyon, ancien président régional, est de vulgariser notre histoire, notre structure et nos mécanismes de mise en marché, tout en insistant sur l'apport indispensable du monde agricole pour la vitalité de nos communautés.

Divers intervenants socioéconomiques et des élus y ont assisté, ce qui a permis de renforcer les liens entre l'agriculture, le monde municipal et les communautés locales.

Chroniques télévisuelles

Depuis l'hiver 2018, notre Fédération régionale collabore avec NousTV Beauce-Appalaches à la production d'entrevues télévisuelles pour l'émission *Espace public*. Environ une fois par mois, notre président y rencontre l'animatrice, Mme Geneviève Hébert, pour discuter à propos de l'agriculture, ses mécanismes et ses enjeux.



M. James Allen, président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, s'entretenait avec Mme Geneviève Hébert, animatrice à NousTV, dans le cadre d'une entrevue spéciale.

Expositions agricoles

Cette année encore, notre Fédération a collaboré à assurer une présence de l'Union dans les expositions agricoles de la région. Des kiosques ont été tenus dans cinq expositions : Saint-Odilon-de-Cranbourne, Saint-Anselme, Saint-Isidore, Saint-Agapit et Saint-Honoré-de-Shenley.

La Fédération a accru sa collaboration avec les organisations des expositions agricoles. Ainsi, la Fédération et les expositions se sont échangé matériel, bénévoles et espaces dans une vision commune de promouvoir notre agriculture auprès du grand public.

Napperons

De retour cette année, le napperon a été imprimé en 144 000 copies et distribué, en collaboration avec nos syndicaux locaux, dans de nombreux restaurants de la région. Le thème de cette année était celui de la récente campagne de promotion de l'Union *On fait tous partie de la recette*.

3- Utiliser les nouvelles technologies pour démystifier la profession et mettre en valeur son évolution

Présence dans les médias

Diverses conférences de presse et plus d'une vingtaine de communiqués ont été autant d'occasions de valoriser l'agriculture sur notre territoire : lancement de la saison des fraises et de celle des bleuets, activités agroalimentaires dans les marchés publics, sensibilisation à la santé et à la sécurité, etc. Tous ces sujets ont été repris sur notre page Facebook et notre site Internet pour un maximum de visibilité.



Lancement officiel de la saison des petits fruits en Chaudière-Appalaches, le 27 juin, chez Camerises St-Philippe, à Saint-Anselme.

On fait tous partie de la recette

Chaque fois que nous travaillons au champ, soignons nos animaux, entrons dans nos serres, nos vergers ou nos boisés, nous contribuons au succès économique de notre région et au rayonnement de celle-ci de par le monde.

Quand vous, consommateurs, choisissez de mettre sur votre table des produits d'ici, vous prenez part à ce mouvement et faites partie de la recette.

Une recette gagnante grâce à des ingrédients essentiels : des familles agricoles maîtres de leur entreprise, un État soucieux d'assurer la sécurité alimentaire de ses citoyens, de soutenir le développement de son agriculture et d'en protéger vigoureusement son socle, la terre.

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches

On fait tous partie de la recette

Chaque fois que nous travaillons au champ, soignons nos animaux, entrons dans nos serres, nos vergers ou nos boisés, nous contribuons au succès économique de notre région et au rayonnement de celle-ci de par le monde.

Quand vous, consommateurs, choisissez de mettre sur votre table des produits d'ici, vous prenez part à ce mouvement et faites partie de la recette.

Une recette gagnante grâce à des ingrédients essentiels : des familles agricoles maîtres de leur entreprise, un État soucieux d'assurer la sécurité alimentaire de ses citoyens, de soutenir le développement de son agriculture et d'en protéger vigoureusement son socle, la terre.

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches

Développement de l'agriculture

Leadership, coordination, promotion et appui à d'autres organisations pour la réalisation de projets pouvant faciliter la mise en marché des produits régionaux, leur diversification, la mise en valeur du territoire agricole et les retombées économiques pour les exploitations agricoles et forestières.

1- Promouvoir et valoriser les produits régionaux et le savoir-faire d'ici

Goûtez Lotbinière

- Soutien technique et financier offert, aux côtés des syndicats locaux, à l'organisme Goûtez Lotbinière qui fait la promotion des produits et des entreprises agroalimentaires de la MRC de Lotbinière.

Une politique de promotion pour soutenir les initiatives des syndicats locaux

- Les syndicats locaux ont accès, auprès de la Fédération régionale, à des montants préétablis pour soutenir leurs initiatives de promotion des produits de leur territoire. Notons, parmi ces initiatives :
 - des dégustations de produits locaux lors des *Portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'UPA* dans Bellechasse;
 - des menus à saveur locale lors des soupers-conférences sur l'importance de l'agriculture pour les régions ayant eu lieu dans Montmagny et L'Islet.

Politique d'achat local

- La Fédération reconnaît l'importance, lorsqu'elle organise des réunions ou activités, de privilégier l'achat de produits agroalimentaires, ornementaux et forestiers québécois afin d'améliorer les débouchés et la demande pour ces produits.
- La *Politique d'achat local* adoptée en 2018 s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue plutôt que dans une démarche contraignante. Elle encourage les syndicats locaux à adopter une politique similaire.

Soutien aux gens démunis de la région

- La Fédération a fait la promotion des produits régionaux, tout en offrant un soutien à des organismes qui œuvrent pour les plus démunis, et cela grâce à des dons pour l'élaboration de paniers de Noël avec Moisson Beauce (lequel dessert une population dans 7 MRC) et les municipalités du secteur Lotbinière-Sud. Les spécialités et les syndicats locaux des secteurs concernés ont également contribué.

2- Favoriser le transfert technologique, le partage de connaissances et l'accessibilité à du soutien professionnel pour les productrices et producteurs agricoles et forestiers

Savoir Affaires

- L'événement, organisé en mai par le Réseau de l'Université du Québec, a impliqué les syndicats locaux de l'UPA de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de La Nouvelle-Beauce, de Robert-Cliche et la Fédération. Avec 48 étudiants universitaires de 2^e et 3^e cycles, des plans d'affaires ont été élaborés dans différents domaines, dont l'agro-industrie.

La Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)

- Après une période de restructuration à laquelle la Fédération a pris part, la TACA a embauché, au printemps 2017, un nouveau coordonnateur, M. Louis Durand.
- Le bureau de M. Durand se situe maintenant dans les locaux de l'UPA à Sainte-Marie. L'espace est offert gracieusement à la TACA, ce qui démontre l'importance qu'accorde la Fédération à la concertation régionale, en plus d'octroyer un support financier.

Entente sectorielle sur le développement du secteur bioalimentaire

- Cette entente engage le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), les MRC et la Fédération dans la mobilisation des acteurs du milieu. Soutenir l'essor du secteur par la mise en commun des enjeux territoriaux, régionaux et sectoriels; mettre en œuvre des projets de développement; favoriser la complémentarité des acteurs constituent les principaux objectifs de l'entente de trois ans (2018-2021).

2^e édition du Grand rendez-vous en agrotourisme et tourisme gourmand

- Grâce à un budget octroyé par la Confédération de l'UPA, trois entreprises agrotouristiques de la Chaudière-Appalaches ont pu assister, à tarif avantageux, au Grand rendez-vous en agrotourisme et tourisme gourmand qui avait lieu à Bromont du 17 au 19 avril 2018.
- Ce colloque permettait aux producteurs de réseauter avec leurs confrères des autres régions, d'entrer en contact avec des représentants du monde de la restauration et de l'hôtellerie et d'en apprendre sur les astuces et tendances en agrotourisme.

3- Focaliser sur les projets optimisant et rentabilisant les infrastructures, les équipements de production et de transformation, ainsi que les réseaux de distribution existants et accessibles dans la Chaudière-Appalaches

Le PRÉ, coopérative de solidarité

- La coopérative de solidarité le PRÉ a entrepris sa deuxième année d'activité en 2018 avec sept restaurateurs membres et près d'une trentaine de producteurs membres.
- Le PRÉ a augmenté son offre de produits dans la dernière année et prévoit développer l'efficacité de ses opérations dans les prochains mois.



Comité de développement agroalimentaire, Incubateur d'entreprises agricoles et Centre de transformation des Appalaches

- Le Syndicat de l'UPA des Appalaches et la Fédération siègent au Comité de développement agroalimentaire des Appalaches
- L'Incubateur agroalimentaire des Appalaches complète une première année d'opération. Deux incubés ont été accueillis en 2018. La terre-école pourra desservir huit incubés en 2019.
- Les démarches visant le démarrage du Centre de transformation se poursuivent. Rappelons que ce centre permettra aux producteurs de la région d'accéder à un lieu partagé pour faire la transformation de leurs produits agricoles.

Approvisionnement des réseaux institutionnels

- La Fédération souhaite une concertation optimale à l'échelle régionale pour que la *Stratégie de positionnement des aliments du Québec sur le marché institutionnel (SPAQMI)* soit actualisée et porte le maximum de fruits.
- Elle collabore avec le réseau de la santé de la région (CISSS) afin d'introduire davantage de produits régionaux dans leurs menus.

4- Coordonner ou promouvoir les activités constituant un levier commercial et économique pour les entreprises agricoles et forestières

Journées Couleurs et Saveurs Desjardins de la Chaudière-Appalaches (JCS) - 7^e édition

- Pour leur 7^e édition qui avait lieu pour la première fois sur un mois complet, du 18 août au 16 septembre 2018, les JCS proposaient 18 activités dans huit MRC et la Ville de Lévis afin de donner l'occasion à la population de mieux connaître les produits de la Chaudière-Appalaches.
- Les activités étaient encore une fois très diversifiées : brunchs ou pique-niques aux saveurs locales, journées thématiques en marché public, rendez-vous chez des producteurs agricoles, circuits agrotouristiques, ateliers culinaires, etc.



5- Encourager les regroupements de productrices et producteurs et optimiser le travail collectif

Projet de mobilisation des Producteurs de grains de l'Est-du-Québec

- Au printemps 2017, un projet de mobilisation des Producteurs de grains de l'Est du Québec (Est-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Rive-Nord) a été lancé afin d'améliorer plusieurs aspects entourant la production de grains, entre autres par le regroupement des offres individuelles. Mme Audrey Dionne, employée de l'UPA au bureau de La Pocatière, est l'agente attitrée à ce projet.
- Un répertoire de l'offre potentielle et un registre des demandes ont été constitués.
- La Chaudière-Appalaches, comme ses régions voisines, détient un potentiel pour l'implantation de certaines productions de niche, de cultures émergentes, de productions bioindustrielles (lin, chanvre, caméline, etc.) et de productions biologiques.



Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches, coopérative

- Soutien offert pour la coordination du Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches, coopérative, et la promotion de la consommation et de l'autocueillette de bleuets en corymbe (tenue d'une conférence de presse, soutien administratif, etc.).
- Le Regroupement a 22 membres actifs en 2018 répartis dans l'ensemble de la Chaudière-Appalaches. La région compte environ 70 producteurs de bleuets en corymbe, pour une production sur environ 210 acres, ce qui donne plus d'un million de livres de cette perle bleue.



Lancement de la saison 2018, à la bleuetière La Vallée bleue, à Val-Alain, lors d'une activité de presse suivie d'un 5 à 7.

Le Grand Marché – coopérative de solidarité

- Soutien au développement de la mise en marché des paniers de fruits et de légumes pour la communauté.
- Soutien à la promotion du marché public et de la boutique du Grand Marché par différentes plates-formes (nouvelles enseignes, présence active sur Facebook, radio, journaux, nouveaux produits en boutique, etc.).
- Aide à l'organisation d'événements : Journées Couleurs et saveurs, marché public et le marché de Noël.



Vie syndicale et communication avec les membres

Une Union qui stimule l'implication syndicale, la communication et l'action collective autour des enjeux agricoles en tenant compte des idées des membres.

Budget projet en vie syndicale (PVS)

Par le biais du projet en vie syndicale, la Fédération supporte l'accueil des nouveaux producteurs, la formation des administrateurs, le partage d'information entre les membres et des activités syndicales spéciales de syndicats locaux ou groupes spécialisés.

1- Sentiment d'appartenance

Accueil des nouveaux producteurs

Afin que les nouveaux producteurs reçoivent de l'information sur leur association professionnelle ainsi que sur les avantages liés au statut de producteur agricole et de membre, la Fédération a poursuivi l'application de sa politique d'accueil. Pour couvrir la région de la Chaudière-Appalaches, un groupe de huit accueilleurs est actif. Ils sont tous issus du monde agricole, ce qui favorise le lien et les échanges avec les nouveaux producteurs rencontrés. En 2017-2018, 102 nouveaux producteurs ont eu contact avec leur organisation professionnelle par l'entremise d'un représentant de l'équipe d'accueilleurs de la Chaudière-Appalaches.

2- Des instances dynamiques et structurées

Table des syndicats locaux

La rencontre annuelle des syndicats locaux conviant les présidents, vice-présidents et secrétaires des syndicats locaux de la Chaudière-Appalaches s'est tenue le 8 février au Centre Castel de Sainte-Marie. Celle-ci vise à partager et à approfondir les dossiers touchant particulièrement les syndicats locaux et offre à ces derniers un lieu d'échanges et des réponses à leurs questions. Cette année, la journée se voulait une réflexion à propos des services offerts par la Fédération régionale.

Table des spécialités

Les représentants des syndicats spécialisés de la Chaudière-Appalaches se sont réunis le 24 novembre 2017. Les participants ont eu l'occasion de partager sur des enjeux et réfléchir à propos du financement de l'Union, des programmes de soutien, de la mobilisation des membres et de la mise en marché locale.

Rencontre des représentants au poste « Ferme de petite taille »

Une rencontre provinciale réunissant les administrateurs occupant le poste de « Ferme de petite taille » dans les syndicats locaux s'est déroulée le 20 septembre 2017. Cette rencontre a permis d'échanger sur les réalités et les besoins particuliers de producteurs propriétaires de petites entreprises.

Agents syndicaux

La Fédération rend disponible aux syndicats locaux sept agents qui les accompagnent dans la tenue de leurs instances et de leurs activités.

3- Informations et communication avec les membres

La Source d'information en Chaudière-Appalaches



Afin d'informer les administrateurs de la Chaudière-Appalaches sur les dossiers syndicaux et activités de la région, un bulletin électronique *La Source d'information en Chaudière-Appalaches* leur est transmis chaque semaine.

La revue L'U



Lancée en 2015, la revue L'U est distribuée six fois l'an à tous les producteurs agricoles du Québec. Notre Fédération régionale collabore à cette revue qui vise à mettre en valeur les actions syndicales réalisées par les diverses fédérations et syndicats affiliés à l'Union.

L'infolettre

L'infolettre de la Fédération est un excellent outil pour rejoindre les producteurs agricoles et les intervenants du monde agroalimentaire, et ce, à peu de frais. Chaque semaine, plus de 2 800 personnes reçoivent des nouvelles de la Fédération et de ses affiliés. Chaque producteur dont le courriel figure dans la liste des producteurs agricoles a été invité à s'y inscrire.

Site Internet www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

Le site Internet de la Fédération est grandement consulté. Pour l'année 2017-2018, on compte 29 643 visiteurs uniques, pour un total de 47 504 visites et 80 544 pages consultées. Plus d'une centaine de personnes en moyenne chaque jour consultent le site Internet pour y retrouver des renseignements à propos de la Fédération et de ses services.





En 2017-2018, la page Facebook a poursuivi sa croissance. En effet, le nombre d'abonnés est passé de 1 400 à 1 700. Elle vise à informer les membres sur les dossiers ou enjeux qui les touchent, en plus de leur offrir un suivi des activités et des actions entreprises par leurs représentants. Aussi, de courts vidéos présentant les commentaires de participants y sont diffusés.

4- Des élus formés et mobilisés

Formation des élus

- Le 9 janvier, la formation intitulée « Savoir innover dans ses communications » a été offerte aux administrateurs de la Fédération. Plus de 20 personnes ont eu l'occasion de perfectionner leurs habiletés avec les médias sociaux.
- Les 12 et 16 février dernier, deux formations ont été offertes aux nouveaux administrateurs de la région entrés en poste ces deux dernières années. Au total, sept personnes ont participé à ces rencontres où elles ont pu en apprendre davantage à propos de l'histoire et du fonctionnement de l'Union.

50 ANS DE VIE SYNDICALE

Lors de l'assemblée générale de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, nous avons eu le plaisir de souligner les 50 ans de vie syndicale de Monsieur Bertrand Boutin et de Monsieur Réal Poirier.



FAMILLE AGRICOLE DE L'ANNÉE

Élue *Famille agricole de l'année* lors du Congrès général de décembre 2017, la famille Berthiaume de Saint-Elzéar a reçu de grands honneurs, le 22 avril dernier, au Centre Castel de Sainte-Marie.

Dans l'ordre habituel, le président de la Fondation de la famille terrienne et président de l'UPA, M. Marcel Groleau; M. Normand Berthiaume et sa conjointe Mme Denise Lehoux; le député de Beauce-Nord, M. André Spénard et le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Lessard.



Main-d'œuvre agricole – Centre d'emploi agricole

Faire du Centre d'emploi agricole (CEA) la référence en matière d'emploi agricole, tant pour les employeurs que pour les travailleurs en Chaudière-Appalaches, afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre et ainsi favoriser la consolidation et le développement des entreprises agricoles.



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Centre d'emploi agricole
Chaudière-Appalaches

Le Centre d'emploi agricole répond aux besoins des employeurs agricoles de la Chaudière-Appalaches en offrant : un service d'aide à l'emploi visant le recrutement et le placement de main-d'œuvre, la promotion et la valorisation de l'emploi, la concertation dans le milieu et l'information sur les programmes d'aide et problématiques du secteur. Il offre aussi un service d'accompagnement pour les demandes de main-d'œuvre étrangère, la gestion de ressources humaines et la santé et sécurité au travail.

1- Favoriser l'utilisation des différents bassins de main-d'œuvre potentielle et disponible

Recrutement – placements

La direction régionale d'Emploi-Québec, dans le cadre d'une entente avec la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, continue de permettre au Centre d'emploi agricole d'offrir aux producteurs de la région un service de recrutement à prix extrêmement compétitif.

Au cours de la dernière année, les professionnels du CEA ont œuvré à développer de nouveaux bassins de candidatures. Notre présence Facebook s'est accrue sur les différentes communautés de gens susceptibles d'être intéressés par un nouvel emploi. Notre système d'alerte-candidat permet à nos clients d'avoir rapidement accès aux candidatures intéressantes qui se présentent. Les projets Fermemploi et Jeunes trayeurs ont contribué à amener des nouvelles candidatures pour nos clients. Nos efforts ont permis le placement de 132 employés locaux et 384 travailleurs étrangers.

2- Contribuer à rendre disponibles des employés agricoles formés, compétents et qualifiés selon les besoins du milieu

Projet Fermemploi



Fermemploi vise à soutenir les producteurs dans le processus d'embauche de travailleurs ne possédant peu ou pas de formation ou d'expérience en agriculture. Le programme prévoit la formation et l'intégration en emploi par des stages en entreprise rémunérés et subventionnés. L'objectif est d'assurer le maintien en emploi en offrant le support nécessaire aux employeurs et aux travailleurs.

Le Centre d'emploi agricole assure un accompagnement au niveau du recrutement, de l'intégration et de la formation. La première étape pour participer à ce programme est de contacter un conseiller du CEA afin de valider les critères d'admissibilité. Une dizaine de jumelages ont déjà eu lieu.

Projet Jeunes trayeurs

La formation de 4 heures (2 h de théorie et 2 h de pratique dans une ferme hôte) organisée par le Collectif en formation agricole a pour objectif de permettre aux producteurs d'avoir accès à une main-d'œuvre occasionnelle qualifiée pouvant effectuer la traite du soir et de la fin de semaine, ou encore de jour pendant leurs vacances scolaires. Cela permet également à plusieurs jeunes d'occuper un premier emploi, de créer une relève potentielle et contribue à la valorisation du secteur agricole.

Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Les PAMT ont la cote dans le secteur agricole en Chaudière-Appalaches! Notre région se situe au 1^{er} rang du palmarès de la participation avec 108 nouveaux jumelages en 2017-2018. Les productions laitière et porcine demeurent les plus populaires. Deux nouveaux programmes ont fait leur apparition l'an passé pour les professions d'ouvrier en production avicole et d'opérateur de machinerie agricole. Un excellent départ pour ces PAMT qui comptent pour 20 % des ententes signées au Québec cette année.

3- Favoriser la rétention et l'intégration des travailleurs et accompagner les employeurs dans leurs pratiques de GRH

Services en gestion des ressources humaines (GRH)

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, le poste le plus facile à pourvoir est celui qui ne devient pas vacant. Nos services en gestion de ressources humaines peuvent vous aider à garder vos employés ainsi qu'à les motiver. Ces services sont offerts à prix compétitif et peuvent être subventionnés.



Entre autres, les employeurs pourront bénéficier d'un forfait rétention qui vous offre de l'accompagnement pour le premier mois d'embauche afin d'accueillir et d'intégrer votre nouvel employé dans cette période névralgique. Informez-vous au CEA pour en savoir plus.

Nos conseillers experts en RH se feront un plaisir de vous offrir un support concret pour :

- réaliser un diagnostic des besoins en GRH et élaborer avec vous un plan d'intervention;
- vous accompagner pour élaborer un manuel d'employés et politiques de GRH;
- vous aider à organiser vos dossiers d'employés;
- vous aider à élaborer une grille de rémunération;
- analyser vos postes et descriptions de tâches;
- vous aider à bâtir un outil d'évaluation du rendement adapté à votre entreprise;

- vous fournir de l'information sur les lois et normes du travail;
- vous accompagner dans le contexte de la légalisation du cannabis;
- et plus encore.

Valorisation des métiers et perspectives d'emploi

Les représentants du CEA poursuivent et maintiennent leurs contacts et collaborations avec les divers organismes en employabilité, notamment le CFA de Saint-Anselme, les différents CJE et clubs de recherche d'emploi, lors d'événements régionaux portant sur le recrutement de main-d'œuvre. Le but : la promotion et la valorisation des métiers et des perspectives d'emploi rattachées au monde agricole, pour ainsi permettre l'identification d'une clientèle intéressée aux emplois agricoles.

Coopérative de remplacement agricole

Vous êtes propriétaire d'une entreprise agricole de Bellechasse ou de La Nouvelle-Beauce et vous aimeriez avoir accès à de la main-d'œuvre qualifiée pour vous remplacer de temps à autre? Implantée dans la région depuis quelques mois, la Coopérative de solidarité de services de remplacement agricole est pour vous!



Pour devenir membre de la Coop ou obtenir plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec M. François Gamache de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, à fgamache@upa.qc.ca ou au 418 386-5588, poste 2008.

4- Faire la promotion de nos outils et services adaptés aux besoins des entreprises sur tout le territoire de la Chaudière-Appalaches

Les représentants du CEA participent à divers événements regroupant les producteurs, préparent des envois de feuillets promotionnels et autres pour faire connaître l'offre de services et les outils disponibles pour les employeurs agricoles.

CEA : arrivée d'une nouvelle conseillère en ressources humaines

Mme Sabrina Vachon, conseillère en ressources humaines, est entrée en fonction le 3 avril dernier. Détentrice d'un baccalauréat en administration avec concentration en gestion des ressources humaines, Madame Vachon supporte le Centre d'emploi agricole (CEA) dans ses nombreux mandats de recrutement de travailleurs locaux ou étrangers et de gestion de ressources humaines. Elle travaille aux points de services de Saint-Georges et de Sainte-Marie.



Votre CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

Partenaire de vos succès en ressources humaines



Johanne Gagnon
jgagnon@upa.qc.ca



Karine Phaneuf
kphaneuf@upa.qc.ca



Florence Dallaire-Turmel
fdallaireturmel@upa.qc.ca



Sabrina Vachon
sabrinvachon@upa.qc.ca



**POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR**
Centre d'emploi agricole
Chaudière-Appalaches

2550, 127^e Rue Saint-Georges
(Québec) G5Y 5L1
418 228-5588 | 1 888 938-3872
www.emploiagricole.com

Avec la participation financière de :



NOUVEAUX CLIENTS !
Ouverture de dossier gratuite
à compter du 1^{er} juillet 2018

Prévention

Favoriser en Chaudière-Appalaches un environnement sain et sécuritaire pour l'agriculture et travailler en aidant les productrices et producteurs, leur famille et leurs employés à reconnaître et à gérer les risques et les dangers sur une ferme.

1- Assumer un leadership sur des solutions au regard de la santé et de la sécurité à la ferme

- Tenue de deux rencontres, l'une avec les membres du Comité de prévention et la seconde en comité élargi, afin d'intervenir, de traiter et de travailler sur divers dossiers de prévention dont les actions ont permis de prioriser le bien-être du producteur.

2- Agir en matière de prévention en suscitant des réflexions et en assurant de la formation, de l'information et diverses activités de prévention enrichissantes et stimulantes qui bénéficieront à la classe agricole de la Chaudière-Appalaches

- Réalisation de deux ateliers de prévention en Chaudière-Appalaches qui ont permis de rejoindre 63 personnes et dont le thème était *Sur votre ferme, contrôlez les énergies et La sécurité en forêt*.



- Trois activités de type « Sécurijour » ont été menées.

Un total de 410 enfants ont participé aux journées de prévention à Scott le 29 mars, à Saint-Camille-de-Lellis le 30 avril et à Sainte-Agathe de Lotbinière le 14 mai 2018. Ces journées de prévention visent à sensibiliser les enfants aux dangers potentiels à la ferme.

- À partir du bulletin *La Source* et de la page Facebook de la Fédération régionale, quelques capsules et articles d'information traitant de santé et de sécurité au travail et de prévention en matière de santé psychologique ont été publiés.

3- Assurer l'implication et la participation des élus au sein des syndicats locaux en matière de prévention

- Tous les syndicats locaux se sont nommés un élu qui assume la responsabilité du dossier de la prévention.

4- Se préoccuper de la santé physique et psychologique des producteurs avec la collaboration des intervenants du milieu

- Poursuite du plan d'action permettant de sensibiliser et d'outiller les producteurs agricoles et les intervenants en santé mentale au niveau de la détresse psychologique.

- Un réseau de près d'une centaine de personnes « sentinelles » en Chaudière-Appalaches, depuis l'automne 2016, permettant d'agir comme relais entre les personnes ayant des idées suicidaires et les ressources d'aide.
- Maintien des collaborations et échanges entre les représentants de la Fédération et la travailleuse de rang de la Chaudière-Appalaches, Mme Nancy Langevin, pour des interventions en matière de détresse psychologique.
- Participation à la deuxième édition du Forum provincial sur la santé psychologique en agriculture qui aura permis de renforcer les partenariats aux niveaux local et régional.
- Deux capsules de prévention en santé psychologique ont été tournées à la Ferme Les Cochons du Roy de Saint-Michel-de-Bellechasse, propriété de M. Louis-Philippe Roy, président des Éleveurs de porcs des Deux-Rives. M. Martin Savoie, entrepreneur, conteur et conférencier était en vedette dans ces deux capsules diffusées au cours de la 8^e semaine nationale de prévention du suicide, du 4 au 10 février 2018.



- Des capsules écrites en collaboration avec le CISSS ont également été diffusées en cours d'année, afin d'inciter les producteurs à se préoccuper de leur propre santé psychologique et à demander de l'aide au besoin.



Les producteurs agricoles qui ont adhéré à la Mutuelle voient leur cotisation à la CSST diminuer avec les années. Quelque 130 entreprises sont membres en Chaudière-Appalaches.

La prime à la CSST tient compte de la performance globale des fermes regroupées à la Mutuelle de prévention, et permet ainsi de réaliser des économies intéressantes à compter de la quatrième année de participation, tout en étant actives en santé et sécurité au travail. Nos membres peuvent bénéficier de rabais allant jusqu'à 40 % des primes régulières de la CNESST.

Un conseiller en prévention de la Fédération se déplace chez le producteur et l'aide à mettre en place un programme de prévention réaliste et adapté à l'entreprise, le tout de façon volontaire. M. Frank St-Pierre, Mme Lynda Deschênes, Mme Karine Phaneuf et Mme Florence Dallaire-Turmel agissent à titre de conseillers pour la Mutuelle de prévention dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Service de comptabilité et de fiscalité

L'équipe prend de l'expansion et vous invite à profiter de l'expertise des comptables de SCF Chaudière-Appalaches inc.

SCF Chaudière-Appalaches inc. met à la disposition des productrices et producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches une équipe de 28 comptables, dont 5 fiscalistes. La clientèle de ce cabinet-comptable est exclusivement composée d'entreprises agricoles ou forestières. Les services offerts sont les mêmes que les services des grands cabinets-comptables. Que ce soit pour de la tenue de livres ou de la planification fiscale en vue d'un transfert de ferme, les honoraires facturés sont très compétitifs. L'expérience des comptables dans ce secteur particulier des affaires permet de rendre des services comptables de haut niveau.

Notre bureau de Saint-Georges se situe au 2550, 127^e Rue. On y retrouve 18 comptables en permanence, alors qu'au bureau de Sainte-Marie situé au 1135, boulevard Vachon Nord, on y retrouve 10 comptables en permanence. L'équipe de cinq fiscalistes assure le service, tant à Sainte-Marie qu'à Saint-Georges.

L'année dernière, le SCF a produit :

- 6 400 déclarations de revenus de particuliers;
- 1 035 déclarations de revenus de compagnies;
- 1 075 formulaires d'Agri-stabilité et d'Agri-investissement;
- la tenue de livres pour 275 entreprises agricoles;
- le service de paie pour 343 entreprises agricoles;
- de nombreux mémos fiscaux pour faciliter le transfert de ferme.

Vous pouvez prendre un rendez-vous avec l'un de nos professionnels en téléphonant au :

418 228-5588 – 418 386-5588 – 1 888 938-3872.

Bon succès à tous nos clients et clientes !

Marc-Ange Doyon, CPA auditeur, CGA
Président-directeur général
SCF Chaudière-Appalaches inc.

COMPTABLES AU SCF CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.

Nom		Courriel	Poste
Tidjani Bichara Dana	Comptable	tidjani.bichara-dana@scfcpa.ca	2003
Carole Carrier	CPA, CGA	carole.carrier@scfcpa.ca	1256
Marc-Olivier Desjardins	Comptable	marc-olivier.desjardins@scfcpa.ca	2023
Marc-Ange Doyon	CPA auditeur, CGA, président-directeur général	marc-ange.doyon@scfcpa.ca	1236
Stéphany Dubois	CPA auditrice	stephany.dubois@scfcpa.ca	2021
Josée Gagnon	CPA, CGA	josee.gagnon@scfcpa.ca	1272
Josée Goulet	CPA auditrice, CA	josee.goulet@scfcpa.ca	2013
Michaël Goulet	CPA, CGA	michael.goulet@scfcpa.ca	1286
Émilie Jacques	CPA, CMA	emilie.jacques@scfcpa.ca	1227
Marie-Pier Jacques	CPA, CGA	marie-pier.jacques@scfcpa.ca	1203
Simon Lacasse	CPA, CMA	simon.lacasse@scfcpa.ca	1235
Julie Lajoie	CPA, CMA	julie.lajoie@scfcpa.ca	1221
Marc-André Maheux	Comptable	marc-andre.maheux@scfcpa.ca	2030
Suzanne Maheu	CPA, CGA	suzanne.maheu@scfcpa.ca	1241
Ghislain Marois	CPA auditeur, CGA, directeur des ressources humaines	ghislain.marois@scfcpa.ca	1258
David Milot	CPA, CA, M. Fisc.	david.milot@scfcpa.ca	1257
Anthony Morin	CPA, CMA, directeur des opérations Sainte-Marie	anthony.morin@scfcpa.ca	2005
Karine Pépin	CPA, CGA, M. Fisc.	karine.pepin@scfcpa.ca	2028
Martin Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur des opérations Saint-Georges	martin.poulin@scfcpa.ca	1262
Rémi Poulin	Comptable	remi.poulin@scfcpa.ca	1273
Simon Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur de la fiscalité	simon.poulin@scfcpa.ca	1220
Patrick Quirion	CPA, CMA	patrick.quirion@scfcpa.ca	1224
Catherine Rodrigue	CPA auditeur, CA	catherine.rodrigue@scfcpa.ca	1287
Madeleine Rodrigue	CPA auditeur, CA	madeleine.rodrigue@scfcpa.ca	1259
Claudia Roy	Comptable	claudia.roy@scfcpa.ca	1247
Jennifer Thompson	CPA, CA, M. Fisc.	jennifer.thompson@scfcpa.ca	2019
Ghislain Turcotte	CPA, CGA	ghislain.turcotte@scfcpa.ca	2018
François Vachon	CPA, CGA	francois.vachon@scfcpa.ca	2022

Ressources au service des productrices et producteurs de la Chaudière-Appalaches

au 31 juillet 2018

Vie syndicale et communications

Geneviève Lapointe, responsable vie syndicale
(Beauce-Sartigan)

Claire P. Beaulieu, agente à la vie syndicale
(L'Islet, Montmagny)

Jean-Philippe Carrier, agent à la vie syndicale
(Bellechasse, Lévis, Lotbinière-Nord)

Rose-Marie Dumas, agente à la vie syndicale
(Des Etchemins, Robert-Cliche)

Cédric Fortin, agent à la vie syndicale
(Des Appalaches)

François Gamache, agent à la vie syndicale
(Nouvelle-Beauce)

Marc-Antoine Parent, agent à la vie syndicale
(Lotbinière-Sud)

Frédéric Poulin, responsable des communications

Lucie Smith (UPA Longueuil)

Support aux syndicats locaux
Membership à l'UPA

*Support aux syndicats locaux et à la Fédération régionale :
communications et valorisation de l'agriculture et de la
profession*

Liste des producteurs agricoles - cotisation

Services aux groupes spécialisés

Alain Roy, secrétaire

Acériculteurs - Beauce
Oeufs - Est-du-Québec
Volailles - Est-du-Québec

Lynda Deschênes, secrétaire

Acériculteurs - Côte-du-Sud
Acériculteurs - Appalaches-Beauce-Lotbinière
Répondante : ovins

François Gamache, secrétaire

Bovins - Chaudière-Appalaches Nord
Bovins - Chaudière-Appalaches Sud

Cédric Fortin, secrétaire

Lait - Chaudière-Appalaches Sud
Agricultrices - Chaudière-Appalaches Ouest
*Répondant : lapins, chèvres, autres productions animales et
végétales (dont grains)*

Michaël Létourneau, secrétaire
Micheline Garon, adjointe

Lait - Chaudière-Appalaches Nord

Marc-Antoine Parent, secrétaire

Porcs - Beauce
Porcs - Deux Rives

Audrey Dionne, secrétaire

Relève - Chaudière-Appalaches (LARACA)

Claire P. Beaulieu, répondante

Agricultrices Chaudière-Appalaches Est

Aménagement-Environnement	
<i>Sylvain Milot, responsable</i> <i>Chantale Dubé, aménagiste</i> <i>Rose-Marie Dumas, aménagiste</i> <i>Kathryn Vachon, conseillère en environnement</i>	<i>Réglementation environnementale, réglementation municipale, infrastructures publiques (oléoduc, éoliennes...), PDZA, application LPTAA/relations CPTAQ, cours d'eau et bassins versants</i>
Développement régional	
<i>Roch Poulin, responsable</i> <i>Marc-Antoine Parent, conseiller</i> <i>Jean-Philippe Carrier, conseiller</i>	<i>Politiques de développement régional</i> <i>Commercialisation des produits agricoles (circuits courts, marchés publics, marchés institutionnels...) et agrotourisme</i>
Politiques et programmes agricoles	
<i>Alain Roy, répondant</i> <i>Alain Roy, répondant</i> <i>Frank St-Pierre, répondant</i> <i>Chantale Dubé, responsable</i> <i>Frank St-Pierre, responsable</i> <i>Sandy Roy, répondante</i>	<i>Sécurité du revenu, taxation foncière, assurance-récolte, tarifs Hydro-Québec, petites annonces site Web : foin, fermes, forfait...</i> <i>Sécurité routière</i> <i>Faune, effarouchement des oies</i> <i>Prévention des accidents à la ferme; santé psychologique en agriculture</i> <i>Formation agricole</i>
Centre d'emploi agricole	
<i>Johanne Gagnon, responsable</i> <i>Florence Dallaire-Turmel, conseillère</i> <i>Karine Phaneuf, responsable</i> <i>Maxime Bolduc-Poulin, coordonnateur</i> <i>Frank St-Pierre, responsable</i> <i>Sabrina Vachon, conseillère</i> <i>Lynda Deschênes, conseillère</i>	<i>CEA</i> <i>CEA</i> <i>Mutuelle de prévention</i> <i>CEA, services-conseils RH - producteurs-employeurs</i> <i>Mutuelle de prévention</i> <i>CEA</i> <i>CEA - La Pocatière</i> <i>Services-conseils RH - producteurs-employeurs</i> <i>Mutuelle de prévention</i> <i>CEA - Saint-Georges et Sainte-Marie</i> <i>Mutuelle de prévention</i>
Service de transfert et d'établissement	
<i>Cynthia Doyon, conseillère</i> <i>Marie-Josée Fortin, adjointe</i>	<i>Services-conseils en transfert, établissement et management</i>
Direction régionale	
<i>Roch Poulin, directeur régional</i> <i>Geneviève Lapointe, directrice adjointe</i> <i>Cynthia Leclerc, directrice de la trésorerie</i> <i>Maxime Bolduc-Poulin, conseiller RH</i>	<i>Coordination des instances, support aux représentations des élus, gestion des immeubles</i> <i>Gestion des finances</i> <i>Gestion du personnel</i>

Répertoire

Nom		Courriel	Poste
Claire P. Beaulieu	Agente à la vie syndicale; agricultrices Est – Centre de services La Pocatière	cbeaulieu@upa.qc.ca	3100
Patricia Bédard	Technicienne comptabilité et fiscalité	pbedard@upa.qc.ca	1237
Marianne Bergeron	Technicienne comptabilité et fiscalité	mbergeron@upa.qc.ca	1289
Charlyne Bernard	Secrétaire comptabilité et fiscalité	cbernard@upa.qc.ca	1277
Jacinthe Blanchet	Secrétaire réceptionniste-téléphoniste	jblanchet@upa.qc.ca	1200
Linda Bolduc	Secrétaire comptabilité et fiscalité	lbolduc@upa.qc.ca	1276
Caroline Boucher	Technicienne comptabilité et fiscalité	cboucher@upa.qc.ca	2025
Valérie Boucher	Secrétaire services syndicaux	vboucher@upa.qc.ca	1265
Caroline Boutin	Technicienne comptabilité et fiscalité	cboutin@upa.qc.ca	1270
Sonya Busque	Secrétaire à la trésorerie	sbusque@upa.qc.ca	1231
Jean-Philippe Carrier	Agent à la vie syndicale et à la commercialisation	jpcarrier@upa.qc.ca	2016
Evelyne Castonguay	Secrétaire-réceptionniste – Centre de services La Pocatière	ecastonguay@upa.qc.ca	3000
Jolyane Caux	Adjointe administrative comptabilité et fiscalité	jcaux@upa.qc.ca	2011
Jessica Chouinard	Secrétaire-réceptionniste	jessicachouinard@upa.qc.ca	2001
Cynthia Cliche	Secrétaire comptabilité et fiscalité	ccliche@upa.qc.ca	1219
Marie-France Dallaire	Secrétaire comptabilité et fiscalité	mfdallaire@upa.qc.ca	1291
Lynda Deschênes	Agente à la vie syndicale et secteurs acériculture et prévention	ldeschenes@upa.qc.ca	1225
Audrey Dionne	Agente à la vie syndicale et secteur relève agricole – Centre de services La Pocatière	adionne@upa.qc.ca	3207
Guy Dionne	Technicien comptable – Centre de services La Pocatière	gdionne@upa.qc.ca	3208
Christiane Doyon	Secrétaire comptabilité et fiscalité	christianedoyon@upa.qc.ca	2017
Cynthia Doyon	Conseillère en transfert d'entreprise et établissement	cdoyon@upa.qc.ca	2001
Chantale Dubé	Aménagiste – Centre de services La Pocatière	cdube@upa.qc.ca	3114
Rose-Marie Dumas	Aménagiste et agente à la vie syndicale	rmumas@upa.qc.ca	1229
Stéphanie Faucher	Secrétaire comptabilité et fiscalité	sfaucher@upa.qc.ca	1253
Cédric Fortin	Responsable des secteurs lait, agricultrices Ouest, productions en développement	cedricfortin@upa.qc.ca	1267
Christine Fortin	Adjointe administrative	cfortin@upa.qc.ca	1232
Marie-Josée Fortin	Adjointe administrative transfert d'entreprise et établissement	mjfortin@upa.qc.ca	2001
Jocelyne Fournier	Secrétaire comptabilité et fiscalité	jfournierbreton@upa.qc.ca	1271
Johanne Gagnon	Responsable au Centre d'emploi agricole	kgagnon@upa.qc.ca	1223
François Gamache	Agent à la vie syndicale et secteur bovin	fgamache@upa.qc.ca	2008
Micheline Garon	Responsable du secteur lait – Centre de services La Pocatière	michelinegaron@upa.qc.ca	3101
Luce Gilbert	Secrétaire comptabilité et fiscalité	lgilbert@upa.qc.ca	1234
Sylvie Jolicoeur	Secrétaire-réceptionniste comptabilité et fiscalité	sjolicoeur@upa.qc.ca	1242
Sylvain Jolin	Technicien comptabilité et fiscalité; répondant à l'informatique	sjolin@upa.qc.ca	1284
France Labbé	Technicienne comptabilité et fiscalité	flabbe@upa.qc.ca	1285
Maryse Labranche	Adjointe administrative à la trésorerie	mlabranche@upa.qc.ca	1226
Pauline Lacasse	Adjointe administrative main-d'œuvre agricole	placasse@upa.qc.ca	1244
Louise Breton-Landry	Secrétaire services syndicaux	lbretolandry@upa.qc.ca	1222
Carole Langelier	Secrétaire comptabilité et fiscalité	clangelier@upa.qc.ca	1261
Geneviève Lapointe	Directrice régionale adjointe, responsable du secteur vie syndicale	glapointe@upa.qc.ca	1230
Johanne Lebel	Technicienne comptabilité et fiscalité	jlebel@upa.qc.ca	1280
Cynthia Leclerc	Directrice de la trésorerie	cynthia.leclerc@scfcpa.ca	1218
France Lessard	Secrétaire à la trésorerie	flessard@upa.qc.ca	1278
Lorraine Lizotte	Secrétaire – Centre de services La Pocatière	llizotte@upa.qc.ca	3104
Denise Marceau	Secrétaire comptabilité et fiscalité	dmarceau@upa.qc.ca	1238
Sylvain Milot	Responsable aménagement du territoire	smilot@upa.qc.ca	2002
Nicole Morin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	nmorin@beauce.upa.qc.ca	1275
Nana Panayotopoulos	Technicienne comptabilité et fiscalité	npanayotopoulos@upa.qc.ca	1206
Marc-Antoine Parent	Agent à la vie syndicale et à la commercialisation, et secteur porcin	maparent@upa.qc.ca	2004
Hélène Pelchat	Secrétaire à la trésorerie	hpelchat@upa.qc.ca	1245
Karine Phaneuf	Conseillère à la main-d'œuvre agricole	kphaneuf@upa.qc.ca	2014
Julie Pomerleau	Secrétaire comptabilité et fiscalité	jpomerleau@upa.qc.ca	1279
Brenda Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	bpoulin@upa.qc.ca	1249
Claude Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	cpoulin@upa.qc.ca	2006
Frédéric Poulin	Responsable des communications	fpoulin@upa.qc.ca	1264
Martine L. Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	martinepoulin@upa.qc.ca	1282
Maxime Bolduc-Poulin	Conseiller en ressources humaines	mbolducpoulin@upa.qc.ca	1240
Mireille Poulin	Technicienne comptabilité et fiscalité	mireillepoulin@upa.qc.ca	1233
Roch Poulin	Directeur régional et secrétaire de la Fédération	rochpoulin@upa.qc.ca	1243
Alexandra Rainville	Secrétaire services syndicaux	arainville@upa.qc.ca	2020
Alain Roy	Responsable du secteur politiques et programmes agricoles et secteurs acériculture, œufs, volaille	alainroy@upa.qc.ca	1255
Anthony Roy	Technicien comptabilité et fiscalité	anthonyroy@upa.qc.ca	1290
Linda Roy	Secrétaire services syndicaux	lroy@upa.qc.ca	1266
Sandy Roy	Répondante en formation agricole	sroy@upa.qc.ca	1239
Natacha Rubenovitch	Technicienne comptabilité et fiscalité	nrubenovitch@upa.qc.ca	1246
Frank St-Pierre	Responsable au Centre d'emploi agricole – Centre de services La Pocatière	fstpierre@upa.qc.ca	3103
Sonia Talbot	Secrétaire services syndicaux	stalbot@upa.qc.ca	1248
Sabrina Tanguay	Secrétaire comptabilité et fiscalité	stanguay@upa.qc.ca	1269
Dany Turmel	Secrétaire comptabilité et fiscalité	dturmel@upa.qc.ca	1202
Florence Dallaire-Turmel	Conseillère en prévention	fdallaireturmel@upa.qc.ca	2009
Kathryn Vachon	Conseillère en environnement	kvachon@upa.qc.ca	2012
Sabrina Vachon	Conseillère main-d'œuvre agricole	sabrinavachon@upa.qc.ca	2029

PROCÉDURES DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Article 1 - Droit de parole

Lorsqu'un délégué, ou toute autre personne qui a le droit de parole dans une assemblée, désire participer au débat, il se lève et demande la parole au président. Si plus d'un délégué demande la parole en même temps, le président établit l'ordre de priorité. Pendant qu'un délégué a la parole, il ne s'adresse qu'au président, jamais à un autre membre de l'assemblée, se borne à la question et évite toute personnalité.

Article 2 - Les propositions

- A) Toute proposition est d'abord présentée par un délégué et appuyée par un deuxième. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote.
- B) Lorsqu'un délégué désire faire une proposition, il se lève, demande la parole au président et fait sa proposition. Si la proposition est dans l'ordre et appuyée, le président la propose à l'assemblée pour étude.
- C) Une fois déclarée dans l'ordre par le président et lue à l'assemblée, la proposition est la propriété de celle-ci, et le proposeur ne peut la retirer sans le consentement de cette assemblée.

Article 3 - Le débat

- A) Le débat s'engage à la suite du proposeur qui, de droit, peut prendre la parole le premier.

Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition.

- B) Le temps maximum alloué à chaque participant au débat est de cinq (5) minutes. Lorsque tous ceux qui voulaient participer au débat l'ont fait, un délégué qui a déjà pris la parole peut parler une seconde fois s'il a de nouvelles considérations à soumettre.
- C) Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé.
- D) Aucun amendement qui a pour effet d'annuler la proposition principale ne doit être admis pour discussion. L'amendement ne doit pas non plus être de nature à faire de la proposition principale une nouvelle proposition.
- E) On peut faire un sous-amendement pour modifier un amendement, mais un sous-amendement ne peut être amendé. Si le sous-amendement est battu et s'il n'y a pas d'autre sous-amendement proposé, on vote sur l'amendement.
- F) Si l'amendement est battu et s'il n'y a pas de nouvel amendement, on vote sur la proposition principale.
- G) Tant qu'une proposition n'est pas décidée, aucune autre n'est reçue à moins que ce ne soit pour l'amender, la différer ou la renvoyer à un comité.

Article 4 - Le vote

- A) Quand le vote est appelé par le président et accepté par la majorité de l'assemblée, toute discussion cesse et le vote se prend.
- B) Un délégué peut exiger que la question sous délibération soit mise aux voix sur proposition dûment appuyée par un autre délégué, et acceptée par la majorité de l'assemblée. Toute discussion cesse alors et le vote se prend.
- C) Le vote se prend à main levée, ou par "assis et levé", ou par vote individuel ouvert, ou par scrutin secret. Deux délégués peuvent exiger que la question sous délibération soit mise aux voix par scrutin secret. Aux élections des officiers, le vote se prend toujours au scrutin secret.
- D) Le président n'a droit de vote qu'au scrutin secret ou au cas de partage égal des voix, alors que son vote est prépondérant. Dans ce dernier cas, le président peut aussi, s'il le juge à propos, appeler un second vote et ne trancher la question que s'il y a un deuxième partage égal des voix.

Article 5 - Question de privilège

- A) Si un délégué croit que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger, ou s'il y a lieu de réprimer le désordre ou de se plaindre des conditions matérielles, du lieu de la réunion ou autres faits analogues, il est justifié de soulever une question de privilège qui a le pas sur les autres questions d'un ordre inférieur.
- B) Avec le point d'ordre, c'est la seule proposition qui permet d'interrompre un orateur. C'est au président qu'il appartient de décider, sauf appel à l'assemblée, si le privilège invoqué est réel ou non.
- C) La question de privilège n'a pas besoin d'être appuyée et n'est pas discutée.

Article 6 - Point d'ordre

- A) Le point d'ordre et la question de privilège sont les seuls moyens légitimes d'interrompre un autre délégué pendant qu'il parle, exception faite, avec le consentement de l'orateur, des questions pouvant être posées par l'entremise du président.
- B) Si un délégué croit qu'une expression imprécise a été employée, qu'un argument déplacé a été introduit ou qu'une règle de procédure a été violée, il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur.
- C) Le point d'ordre doit être spécifié clairement et d'une manière précise. Le président décide sans débat.

SCF CHAUDIÈRE APPALACHES INC.

Société de comptables professionnels agréés

PARTOUT EN CHAUDIÈRE-APPALACHES



UNE ÉQUIPE DE
28 COMPTABLES
DONT **5 FISCALISTES**

- **Planification fiscale**
- **Déclarations de revenus**
- **Comptabilité**
- **Agri-stabilité**
- **Transferts de ferme et de boisé**
- **Et plus encore !**

Sainte-Marie

1135, boul. Vachon Nord
G6E 1M9

ÉDIFICE DE L'UPA

Saint-Georges

2550, 127^e Rue
G5Y 5L1